

Question présentée par le député :

M. Mauro Poggia

Date de dépôt : 30 novembre 2012

Question écrite

Marathon de Genève 2013: La participation de sportifs souffrant de handicaps poserait-elle problème?

Les autorités cantonales genevoises, et notamment les députés au Grand conseil ont été interpellés par un courrier individuel faisant état de l'impossibilité, pour les personnes handicapées, notamment en chaise roulante ou malvoyantes, de participer au Marathon de Genève 2013, au motif que cela impliquerait la fermeture des routes durant une heure supplémentaire.

Il est difficilement imaginable que Genève puisse avancer un tel argument, alors que les principales villes au monde qui organisent des marathons ouvrent précisément ces manifestations aux personnes handicapées. Par ailleurs, ce type de discrimination serait contraire au droit fédéral si le motif invoqué était à ce point dérisoire.

Les questions posées au Conseil d'Etat est dès lors les suivantes :

- *-Est-il exact que l'accès au Marathon de Genève 2013 est refusé aux personnes handicapées ?*
- *-Dans l'affirmative quel est le motif invoqué ?*
- *-Quelles sont les mesures qu'entend prendre le Conseil d'Etat pour permettre aux personnes handicapées de participer au Marathon de Genève 2013 ?*